

Vol. 5, n° 2

« Nous élevons pour nos enfants les chevaux de nos pères »

Juin 2003

Mot de la présidente

Le Lien, la Fête et ... le truand !

Durant les deux derniers étés, j'ai eu le privilège d'accompagner les classificateurs dans les différentes régions du Québec. Quelle joie de rencontrer tous ces gens de race, échanger de chaleureuses poignées de main, mettre des visages sur des noms, parler chevaux, reconnaître la passion qui anime chacun, être témoin de si touchants efforts pour préserver notre *cheval historique*. Ces moments si pleins de vie me manquent...

Je sens le besoin, tout comme chacun des membres de notre conseil d'administration, d'un **lien plus étroit** avec nos membres. La meilleure avenue de solution nous est venue d'un membre qui a suggéré qu'une personne par région soit identifiée afin d'animer des activités, rencontres, cliniques de toutes sortes. Événements auxquels des représentants du conseil d'administration se joindraient pour justement établir ce lien garantissant l'avancement, le dynamisme de notre association.

J'encourage donc tous les membres intéressés à devenir ces personnes ressources pour leur région à communiquer avec moi. C'est une invitation !

La Fête maintenant

Elle aura lieu le 9 août prochain à Blainville. Vous en trouverez les détails dans les pages suivantes. C'est un rendez-vous. Nous vous y attendons !



J'oubliais le truand !

Mais puisqu'il faut en parler,

le vrai de vrai truand que nous affrontons tous présentement est ce contexte paradoxal dans lequel la Société des éleveurs de chevaux canadiens se trouve maintenant et qui la paralyse ! Tout comme un truand, c'est un vrai salisseur de la race, un vrai sapeur d'énergies qui pourraient autrement servir positivement notre Canadien !

Ainsi donc, le bureau de direction qui avait été élu démocratiquement lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Société se trouve maintenant bâillonné par une injonction temporaire présentée par l'ancien bureau de direction devant la cour supérieure. Il va sans dire que nous allons tous contester cette nouvelle diversion en temps et lieu. À moins que le Ministre de l'Agriculture fédéral ne rende sa décision; celle-ci, selon la loi de la Généalogie étant sans appel.

Le paradoxe actuel étant que les Élus sont sans pouvoir et les Exclus s'accrochent à ce pouvoir... au détriment des personnes et des chevaux !

Qu'à cela ne tienne, le Lien et la Fête continuent !

Danièle St-Arnaud

Dans ce numéro ...

- p. 2 Informations aux membres + Événements équestres
- p. 3 L'histoire du cheval Canadien aux Etats-Unis – 2^e partie
- p. 4 Clinique d'équitation classique AQCC du 24 mai 2003
- p. 5 Un mot de votre registraire + Clinique d'attelage des 31 mai et 1^{er} juin 2003
- p. 6 Votre C.A. en bref + Randonnée d'automne + Fonds du Canadien 15 février 2003
- p. 7 Les bohémiens de Lanaudière
- p. 8 et 9 Journée du cheval Canadien 2003
- p. 10 Chronique du livre
- p. 11 Questions légales
- p. 12 Méli-mélo

- p. 13 Parole de Vet
- p. 14 Publicité
- p. 15 Annonces + La fête des moissons
- p. 16 Invitation à la journée du cheval Canadien 2003

Jointes sous pli :

- ◆ Plan du site de Blainville et comment s'y rendre
- ◆ Formulaire d'inscription au Futurité 2003
- ◆ Formulaire d'inscription au Concours Petit cheval de fer
- ◆ Formulaire d'inscription au Concours Petit cheval de fer-Section Jeunesse
- ◆ Feuille « Coupons-réponses à découper »
- ◆ Annonce du Fonds du Canadien 15 février 2003



Classification

Toute demande de classification pour l'année 2003 doit être envoyée à
Darkise St-Arnaud. Voir feuille Coupons- réponses à découper

Attention, attention, attention !

Tous les propriétaires de chevaux classifiés or, argent et bronze, sont priés de faire parvenir la plus belle photo de leur magnifique bête. Soit par poste, soit par courriel, au secrétariat. (voir adresse p. 2) De cette façon nous l'afficherons dans notre site Internet, au « Haras virtuel », ainsi nous ferons connaître davantage ce magnifique cheval au monde entier.

Voici la liste des chevaux déjà classifiés (n'ayant pas de photo dans le site):

OR :

Atlantis-5808-
Capucine-6731-
Daisy-7076-
Devas-6731-
Falcon-7008-
Fidel'O-7118-
Genève-7468-

ARGENT :

DeClarie-7113-
Élise-6680-
EveningShade-6831-
Fardoche-7750-
Fellow-6904-
Feu-6994-
Flicka-7266-
Foxy-7056-
Gentlemen-7208-
Halex-7764-
Handie-7560-
Haras-7760-
Hiris-8972-
Sunny-S4371-
Tonnerre-5923-
Xinelle-5797-

BRONZE :

Bouline-6409-
Desarah-6456-
Devine-6382-
Ébène-6962-
Éclipse-6585-
Fanny-7302-
Fleurdelys-7074-
Gaïa-7410-
Gugusse-7445-
Guitta-7902-
Heidi-7457-
Hélix-7833-
Theta-4988-
Ultra Beau-5187-
Vanielle-5183-

N'oubliez pas de joindre une enveloppe préaffranchie pour le retour de votre photo. Et si vous avez des suggestions et/ou des commentaires pour le site Internet, contactez-nous par courriel : contact@chevalcanadien.org et hirt-bro@ivic.qc.ca.

Événements équestres

Canadian Carriage Driving Classic 2003

Pour info : <http://www.carriageclassic.ca/>
10 au 13 Juillet 2003

Exposition de Lachute

19 juillet 2003
Présentation au licou (chevaux de moins de 4 ans)
Requis : Certificat de test Coggin
Info : (450) 562-3741 Fax : (450) 562-3319

**Journée du cheval Canadien – AQCC
Parc équestre de Blainville 9 août 2003**

Expo-Québec

13 au 24 août 2003
Pour info :
<http://www.expoqc.ca/fr/org/expo/animaux.htm>

Fête des moissons Saint-Maurice

Info : (819) 372-0414 23-24 août 2003

Blainville Internationale Blainville

Concours combiné - dressage, marathon et
maniabilité (cône) 20-21-22 juin 2003

Ferme Rayven Rigaud

Concours de plaisance 26 juillet 2003

Terrain d'exposition de Pont Château

Concours de plaisance 30 août 2003

Parc équestre de Blainville

Concours de plaisance 20 septembre 2003

Randonnée d'automne – AQCC Chester-Est

Détails à venir dans le prochain journal
Selle et voiture 4 octobre 2003

Journée Conférence-formation – AQCC

Historique, lignées et génétique
Endroit à déterminer Automne 2003

Avis de décès

C'est avec très grand regret que nous avons appris le décès de
deux de nos membres actifs et participants,
M. André Desjardins décédé le 2 mai 2003 et
M. Michel M^cCann décédé le 18 mai 2003.

Au nom de tous les membres de l'AQCC nous offrons nos plus
sincères condoléances aux familles de M. Desjardins et de M.
M^cCann.

Le Conseil d'administration

Dates de tombée pour le journal

15 février
15 mai
15 août
15 novembre

Coordination et conception du journal

Claude Lachance
et
Myriam Tessier

Pour nous joindre

Secrétariat :
Myriam Tessier
241, rang du Pied-de-la-
montagne
Sainte-Mélanie J0K 3A0
(450) 889-1889
Télécopieur (450) 889-1890
myriam@epona.ca
contact@chevalcanadien.org
www.chevalcanadien.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Darkise St-Arnaud	Gilles Racette	Lucienne Gravelle	Myriam Tessier	Mario Bélanger	Nancy Brochu	Gérard Lambert
Présidente	Vice-président	Trésorière	Secrétaire	Directeur	Directrice	Directeur

L'histoire du cheval Canadien aux États-Unis

Texte de Ken Morris traduit par Gilles Racette, membre de l'AQCC

Aucune reproduction de ce texte n'est autorisée, à moins d'avoir la permission écrite de l'auteur



2^e partie

Même si des troupeaux de « poneys Français » vivaient à l'état sauvage, ils étaient aussi utilisés pour travailler dans la région. Le Révérend Jérôme C. Berryman écrivit dans son journal de voyage à travers l'Illinois :

« Le 8 août 1828, je quittai la maison que j'aimais afin de joindre l'itinéraire des Méthodistes dans les terres sauvages du Missouri... Traversant la rivière Ohio à Shawneetown, nous avons entrepris la traversée de l'Illinois, jusqu'à la vieille ville de Kaskaskia... pour continuer la journée suivante jusqu'à la mine La Motte. Nous avons trouvé à Kaskaskia et à Ste-Geneviève (la plus vieille ville du Missouri) des gens ayant notre teint (de peau), nous parlant dans une langue que nous ne comprenions pas. Aux mines, nous avons trouvé des centaines d'hommes - plusieurs d'entre eux Français - travaillant sous la terre profonde comme des taupes, pour des richesses cachées... Dans certains cas, les chariots (de minerai) étaient tirés par deux poneys, attelés l'un devant l'autre, et les traits d'attelage de ces poneys français étaient fabriqués avec du cuir de bœuf non tanné. »

Un visiteur à St-Louis, Missouri, écrit à propos de la ville en 1820 : « Le vieil héritage français de St-Louis était en fait, toujours déployé. Les voitures rudimentaires étaient munies de roues de bois sans bandage de fer et étaient tirées par de petits chevaux Canadiens. »

Vers 1820, dans le comté de Crawford en Ohio, « ... un gentilhomme voyageant vers l'Ouest, passa à travers Gallion, chevauchant un bel étalon Canadien gris. Quelque temps plus tard le cheval fut retrouvé attaché à un petit arbre sur la ferme des Beltz; il donnait l'impression d'être là depuis plusieurs jours, mais le propriétaire ne fut jamais localisé pour le cheval, la selle et la bride; aucune trace du voyageur à partir de ce point. Il y a quelques années, lors de travaux routiers, des ossements humains furent remontés à la surface par une niveleuse sur la côte au bout du pont traversant Whetstone Creek, tout juste en bas du moulin de Mr. Hosford ».

Les voyages du cheval Canadien amenèrent vers le Sud, dans la vallée du Mississippi, possiblement jusqu'au Texas et en Louisiane. Bien avant qu'il ne devienne célèbre comme général durant la guerre civile, Ulysses Grant rapporta avoir vu des chevaux sauvages au Texas, qui dans ses termes « étaient de conformation très similaire aux chevaux Normands ». Il les décrivit comme étant « très forts... et avec des queues et des crinières abondantes ». Grant était un expert en chevaux et étant originaire de l'Illinois, où le cheval Canadien était fort bien connu, il savait certainement de quoi il parlait. Les Américains de l'époque désignaient les Percherons comme étant des chevaux « Normands » et plusieurs croyaient erronément que les Canadiens étaient de la même race que les Percherons, mais seulement diminués de taille à cause des durs travaux et le manque de nourriture. Grant aurait possiblement utilisé le mot « Normand » afin de décrire un animal costaud, musclé et très différent du cheval étroit, aux jambes effilées et au tempérament plus chaud qu'était le

mustang Mexicain, qui était aussi très commun au Mexique à l'époque. Il chevauchait un de ces costauds poneys lors de ses voyages à travers le Texas; après une journée passée à chevaucher l'animal qui n'était aucunement dressé, il avait un « cheval aussi docile que n'importe quelle autre monture de l'armée, et il n'y en eut aucun qui subirent le voyage avec autant d'aisance ».

L'INFLUENCE DU CHEVAL CANADIEN SUR LE TROTTEUR ET L'AMBLEUR STANDARD BRED

Après la guerre de 1812, l'affluence de chevaux Canadiens vers les États-Unis augmenta de façon dramatique. De cette période jusqu'à la guerre civile, les chevaux Canadiens furent largement utilisés, non seulement comme chevaux de trait, mais aussi afin d'améliorer les performances des

chevaux trotteurs aux États-Unis. En 1846, George Barnard écrivit dans une lettre au (journal) Spirit of the Times : « Chaque année depuis aussi longtemps que je me souviens, les résidents du Nord des États-Unis ont pris plusieurs troupeaux des meilleurs chevaux Canadiens, mais en majorité pour le trait, et récemment les plus rapides trotteurs ». Un exemple d'un de ces rapides trotteurs était l'étalon Canadien, Cœur de Lion, acheté à Montréal par Levi Herr en 1852, et amené au Kentucky afin d'établir un troupeau de trotteurs à cet endroit. Mais le sang du Canadien était surtout présent dans les états du Nord – la Nouvelle-Angleterre, New-York et le Michigan. Ceci amena le colonel

Goldsborough du Maryland à remarquer en 1843 :

« Je me suis souvent demandé d'où les états du Nord, tenaient leurs chevaux – comme j'ai pu le voir, une famille particulière, d'apparence et de forme singulièrement différente des nôtres... À propos des Lacs qui ont un cheval d'une grande rapidité et d'une grande puissance, appelé le « Frencher »... c'est le croisement d'étalons Thoroughbred et de juments Canadiennes qui produisent le « Frencher »... ».

La circulation de chevaux à travers la frontière allait quand même dans les deux sens, cependant. L'ambleur Canadien serait né du croisement d'ambleurs Narragansett du Rhode Island avec des chevaux Canadiens. (Le Narragansett, en tant que race pure, n'existe plus depuis 1812). George Barnard écrivit : « Il y a environ cinquante ans (vers 1800) mon père acheta des ambleurs Narragansett venant du Rhode Island, et les emmena en troupeaux au pays français, aux environs et au-delà de Québec, où ils furent aisément échangés contre les robustes chevaux blancs du pays ». (Il est intéressant de noter que ceci donne à croire, qu'au moins dans certaines régions du Québec, il y a environ 200 ans, le gris était la couleur prédominante du cheval Canadien). Dans un article publié dans le *Western Horseman* en 1968, Lavonne Houlton date aussi l'afflux

→ suite page suivante →



L'histoire du cheval Canadien aux États-Unis - 2^e partie suite

d'ambleurs du Narragansett vers le Canada, à cette période. « ... à compter de 1795, un homme du nom de King, résident de Williston au Vermont, avait commencé un lucratif commerce avec les Français des environs... King faisait de nombreux voyages au Sud du Québec, chaque année, emmenant avec lui six ou sept juments Narragansett à la fois, en disposant d'elles dans l'axe de Fairfield, Saint-Césaire et Saint-Hyacinthe. » Houlston émit l'hypothèse que certaines de ces juments auraient possiblement été saillies par l'étalon Justin Morgan, qui était « en service » à Williston à l'époque.

Au Québec, Louis Dansereau produisit une lignée particulière d'ambleurs à partir d'une jument souche, « ambleuse noire, âgée d'environ 14 ans et obtenue d'un maquignon 'Yankee' ». Accouplée avec l'étalon Voyageur vers 1817, elle produisit la jument Jeanne d'Arc, qui à son tour produisit plusieurs étalons ambleurs remarquables. Le vieil ambleur Pilot (un noir de la lignée des Dansereau né en 1823), ainsi que plusieurs autres étalons ambleurs Canadiens, tels Davy Crockett, Copperbottom (un alezan né en 1809) et Tom Hal (un rouan bleu né vers 1802), eurent une influence majeure sur les races américaines incluant le Tennessee Walker, le Saddlebred, et le Foxtrotter du Missouri.

Certains auteurs américains, tel Joseph Battell, contestèrent la contribution du cheval Canadien à l'ambleur. Battell qui publia *The American Morgan Horse Register* en 1894, était d'avis que, bien que les ambleurs furent développés au Canada, la « matière première » était de provenance entière des États-Unis. La question demeure en attente d'une réponse définitive. À mon avis, les « ambleurs Canadiens » représentaient les traits de plus qu'une seule race, les rouans et les alezans ayant plus de sang Narragansett, et les noirs plus de Canadiens. Sans l'ombre d'un doute, les descriptions de plusieurs ambleurs Canadiens ressemblent étrangement au cheval Canadien. En 1893, H.C. Merwin décrivit ainsi le vieil ambleur Pilot :

« Un cheval Canadien avec toutes les caractéristiques de sa race. Il était noir charbon avec une longue crinière et queue ondulées et des fanons aux boulets. Il mesurait un peu moins de quinze mains. Sa tête était ordinaire sans être grossière, son cou passablement long, une croupe tombante et des jarrets bas. Il était très musclé, bâti de façon compacte, robuste et solide, au tempérament énergique, et il pouvait ambler un mille en 2:26, en transportant un poids de cent soixante livres sur son dos. »

À suivre . . .



Clinique d'équitation classique AQCC du 24 mai 2003

Texte de Claude Lachance et photos d'Anne Bélanger, membres de l'AQCC

Vous vouliez vous initier à l'équitation classique? Vous souhaitez perfectionner vos techniques de sauts? La clinique d'équitation classique tenue le 24 mai 2003 vous était destinée !

Cette formation était organisée par Anne Bélanger, entraîneure certifiée par la FEC et FEQ en équitation classique et juge reconnue par la FEC en chasseur, sauteur et équitation. La clinique s'est déroulée à la ferme Franchère dans le beau décor printanier de Chester-Est dans les Appalaches.



Sept membres y ont participé, dont cinq comme cavalières et cavalier et deux comme spectateurs.

La journée a été entièrement consacrée aux exercices pratiques qui étaient adaptés au niveau de chaque participant. On doit souligner la ténacité de notre instructrice Anne et son don de motiver tous et chacun.

Merci Anne pour cette magnifique journée et au plaisir de se revoir lors d'une prochaine clinique.

*De gauche à droite, en partant du haut :
Notre entraîneure Anne Bélanger à l'oeuvre et trois participantes cavalières,
Francine Robidas, Nancy Brochu et Myriam Tessier*

Un mot de votre registraire

Texte de Laura Lee Mills, registraire SCEA



L'IMPORTANCE DU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU CHEVAL CANADIEN

Lorsque nous parlons du cheval Canadien, nous parlons d'une ancienne race, d'une race qui doit être préservée. Le livre généalogique du cheval Canadien a été établi en 1906 pour maintenir les registres de la race, pour tenir compte des naissances, des décès et des ventes de sujets enregistrés.

Les éleveurs ne semblent pas avoir de difficultés au niveau des enregistrements, mais, les décès et les ventes sont une autre chose ! Selon les registres de la Société des éleveurs de chevaux canadiens, il y a des sujets qui sont encore vivants à l'âge de 85 ans. Il est impossible de déterminer le statut de la race si les décès ne sont pas reportés. Les éleveurs ont simplement à indiquer DÉCÉDÉ(E) sur le devant du certificat d'enregistrement original et le retourner à la Société canadienne d'enregistrement des animaux. Si l'éleveur ne veut pas soumettre le certificat d'enregistrement original, une lettre à cet effet suffira.

Il est aussi difficile de savoir où est rendu un animal si le transfert de propriété n'est pas effectué. Puisqu'il s'agit d'une race équidé assez spéciale, c'est rare qu'un cheval soit vendu à titre d'animal non enregistré. Selon la Loi sur la généalogie des animaux, une loi fédérale, tous les animaux vendus à titre d'animaux enregistrés doivent être transférés officiellement par le vendeur et le certificat d'enregistrement doit être présenté à l'acheteur dans les six mois qui suivent la date de la vente. Cette mention est imprimée à l'endos de chaque certificat d'enregistrement et doit être prise au sérieux. Une infraction à une loi fédérale – ce n'est pas une farce !



Logo de la Société canadienne d'enregistrement des animaux

Vous n'êtes certainement pas dans l'obligation de vendre un cheval à titre d'animal enregistré. Par exemple, si vous jugez qu'une jument n'est pas d'une qualité adéquate pour servir à la reproduction, vous pouvez bien la vendre comme jument non enregistrée mais vous êtes dans l'obligation de soumettre le certificat d'enregistrement original à la Société canadienne d'enregistrement des animaux pour annulation. Ce n'est pas juste de vendre un animal et ensuite

vendre le certificat d'enregistrement – soit que vous vendez le cheval à titre d'animal enregistré ou vous faites annuler l'enregistrement. C'est une question d'honnêteté !

Les frais de transfert de propriété qui sont actuellement chargés par la Société des éleveurs de chevaux canadiens ne sont pas très dispendieux. La différence entre les tarifs pour les membres et les non-membres a pour but d'encourager l'adhésion de membre par tous propriétaires de chevaux Canadiens. Si les personnes s'intéressent à la race, la race ne peut faire autrement que devenir de plus en plus populaire – quelque chose qui est très important pour la préservation de la race chevaline canadienne !

Pour toutes questions, n'hésitez pas à visiter le site Internet de la Société canadienne d'enregistrement des animaux au www.clrc.ca ou à communiquer avec la registraire, Laura Lee Mills,

par téléphone au 613-731-7110, poste 5
ou par courriel à l'adresse : lauralee.mills@clrc.ca

Clinique d'attelage AQCC des 31 mai et 1^{er} juin 2003

Texte de Guylaine Morin, entraîneure Western



Formation à l'attelage dans les Laurentides

Savez-vous garnir correctement un cheval ? Ajuster une bricole ? Ajuster un avaloir ? Hé oui, même à l'attelage il existe des règles.

Ces règles rendent notre sport favori plus sécuritaire et confortable, pour notre cheval et son meneur.

Plus de confort égale plus d'agrément !

Les 31 mai et 1^{er} juin 2003, dans la belle région de Mont-Laurier, plus précisément à la ferme « Le domaine la Butte du vent » de Ferme-Neuve, nous avons eu l'occasion de découvrir et parfaire nos connaissances de l'attelage. C'est avec modestie, humour et une grande générosité que



François Bergeron et Monique Dandurand ont partagé avec nous leur savoir sur leur passion.

Notre groupe composé de néophytes « attelers de plaisir » et compétiteurs en herbe, a grandement apprécié cette formation... un véritable cadeau à s'offrir !

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement nos passionnés formateurs, François et Monique Bergeron, l'organisateur de cette activité M. Mario Bélanger ainsi que nos hôtes MM. Charles Maltais et Jules Ratelle.

Note : Selon l'organisateur, Mario Bélanger, c'était unanime, les participants attendent impatiemment une suite à cette introduction à l'attelage. Il y avait 11 participants venant d'un peu partout dont Sainte-Sophie, Buckingham et Lac Blue Sea.



Votre C.A. en bref

par Myriam Tessier, secrétaire de l'AQCC

Calendrier des réunions 2003, le vendredi soir à 18 h 30

1 ^{er} février	4 avril	13 juin	5 septembre	14 novembre
28 février	9 mai	18 juillet	10 octobre	décembre, à fixer en vue de l'AGA

Il nous fait plaisir de vous informer que votre association compte au 16 juin 2003, 246 membres.

Poursuite et élaboration des projets pour 2003

1. Dépliant promotionnel (Darkise St-Arnaud, responsable).
2. Articles promotionnels (Nancy Brochu et Lucienne Gravelle).
3. Journée du cheval Canadien – AQCC (Lucienne Gravelle et Gérard Lambert, responsables)
Les responsables de cette activité sont actuellement très impliqués à organiser cette journée pour qu'elle soit mémorable ! Voyez les annonces et formulaires ci-inclus.
4. Poursuite du Journal (Myriam Tessier, responsable)
5. Optimisation du site Web (Nancy Brochu, responsable) *Plusieurs aspects de développement du site ont été discutés et sont à venir dans le site et Nancy Brochu attend actuellement vos photos pour le Haras virtuel entre autres. (Voir page 2)*
6. Poursuite de notre implication à la Filière Cheval et au Comité cheval du CRAAQ (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec). Darkise St-Arnaud, présidente du Comité cheval.
7. Promotion du Catalogue d'éleveurs (Gilles Racette, responsable) *Le catalogue est toujours en vente.*
8. Poursuite de notre implication au Centre du patrimoine agricole de Sainte-Croix (Darkise St-Arnaud, Lucienne Gravelle et Gilles Racette).
9. Classification (Darkise St-Arnaud, responsable)
10. Journée d'information – formation, historique, lignées et génétique (Gérard Lambert, responsable)



Randonnée d'automne

par Nancy Brochu, directrice de l'AQCC

Amateurs de randonnée, ceci est pour vous !

Vous êtes invités le **4 octobre 2003** à notre fabuleuse randonnée annuelle, dans le plus magnifique décor d'automne, à Chester-Est, dans notre belle « chaîne des Appalaches » non loin de Victoriaville.

Réserver donc cette journée pour venir célébrer les couleurs d'automne avec



votre cheval, à la selle ou à l'attelage.

P.S. : La tenue d'époque est de mise pour mettre un peu d'ambiance d'antan !

Plus d'informations paraîtront dans votre prochain numéro.

Pour information par courriel :
hirt-bro@ivic.qc.ca et
franchere44_56@yahoo.ca



Fonds du Canadien 15 février 2003

par Gérard Lambert, directeur de l'AQCC

Un fonds a été créé afin de venir en aide au nouveau conseil d'administration de la SÉCC élu à l'assemblée générale du 15 février dernier qui doit faire face à des obligations financières de frais d'avocats imprévus.

Plusieurs membres ont fait des dons à cet effet, des associations d'autres provinces y ont contribué et l'AQCC a aussi fait sa part.

Nous invitons donc les membres de l'AQCC qui désiraient soutenir ce fonds à adresser leur don libellé à l'ordre de :

Fonds du Canadien 15 février 2003

à l'adresse suivante :

Fonds du Canadien 15 février 2003
a/s de Madame Sylvie Denault
604, rang Saint-Georges, RR 2
Beuharnois (Québec) J6N 3B8

Les bohémiens de Lanaudière

Texte et photos de Claude Lachance, membre de l'AQCC



L'année dernière, nous avons fait connaissance, ma femme Myriam et moi, de deux personnages, hommes de chevaux d'attelage passionnés et allant au bout de leur passion. Je souhaite vous les présenter, Daniel Lebeau de Saint-Esprit et Marcel Patry de Sainte-Julienne de la belle région de Lanaudière. Tous les deux ont « toujours » vécu avec des chevaux à proximité. Daniel a appris jeune à travailler avec les chevaux avec son grand-père à Repentigny, il n'a jamais cessé depuis. De son côté, Marcel a passé



Marcel Patry et sa tim, un hongre Canadien noir à l'avant-plan, Ranch du fleuve Colonel Jelly #8791 (appelé affectueusement Bud) et Jim, un Belge croisé

toute son enfance avec des chevaux comme voisins et se rendait régulièrement faire du cheval à l'angle Pie-IX et Rosemont à Montréal, c'était la campagne dans ce temps-là.

Aujourd'hui, ils ont chacun une paire de chevaux et s'en servent à l'année dans tous leurs loisirs, pour leurs travaux en forêt, pour les promenades de cabanes à sucre et aussi pour leurs expéditions en voiture de genre chuck wagon. Devinez comment ils passent leurs vacances? Deux fois par an, à l'automne et au printemps, ils font une « grand ride » de 6 à 7 jours à bord de leurs voitures tirées par leurs « tims », ce qui représente 450 à 500 km. Ils se fixent un objectif, soit Shawinigan, Saint-Tite, le tour de Lanaudière, et planifient leur parcours en passant le plus possible par les petites routes plus tranquilles et plus belles. Ils ont identifié des gens comme nous qu'ils contactent à l'avance et chez qui ils passent une nuit, à l'intérieur de leurs voitures bien sûr, et où les chevaux se reposent et refont leur force. À noter que le foin nécessaire au voyage est transporté dans chaque

voiture. Comment se déroulent leurs journées? Beau temps mauvais temps, l'expédition se met en branle à 7 heures, l'idée étant de faire le maximum de route durant la matinée généralement plus fraîche. Les allures du matin se partagent à peu près également entre le trot et le pas, les chevaux étant plus en forme tandis que les après-midis se limitent toujours au pas. On s'organise pour arrêter au plus tard entre 3 et 4 heures de l'après-midi.

Qu'est-ce qui fait que Daniel et Marcel ne peuvent plus se passer de ces expéditions « bohémien-nes »? Hé bien, c'est le « trip », la liberté, le défi continué à relever (pas beaucoup font ça comme ils disent) et très



Daniel Lebeau et sa span de Canadiens, deux hongres bais provenant de chez Michel M^cCann, M M Dark Jolly-Jumper #7910 (Jack pour les intimes) et M M Dark Kemmy #8425

certainement la relation étroite et continue avec les chevaux. Sur leurs parcours, ils font l'objet de beaucoup de curiosité, font beaucoup de contacts et sont généralement bien reçus partout. Leurs chevaux deviennent habitués et les journées se déroulent bien; il est important que les chevaux ne manquent pas d'eau, la ration de moulée est doublée passant à 10 livres par jour et on s'assure de bien vérifier qu'aucune blessure n'affecte le bien-être des chevaux.

Si jamais vous croisez Daniel et Marcel, ne manquez pas de les saluer et de « piquer une petite jasette » avec eux, deux gars sympathiques, amoureux des chevaux et des Canadiens en particulier, qui ont toujours des histoires et aventures de chevaux à raconter, toutes plus colorées et passionnantes les unes que les autres.

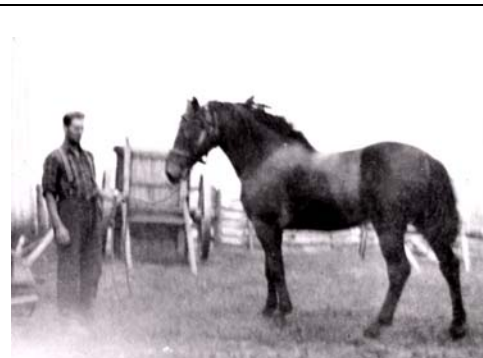
Photo d'archive du bel étalon Duc de St-Fabien, N° 3180

Dans le dernier numéro, nous vous présentions cette précieuse photo d'archive.

Saviez-vous à qui appartenait ce bel étalon?

Son propriétaire était monsieur Thomas Raymond bien connu de plusieurs dans le monde des chevaux Canadiens.

Et vous avez sûrement deviné qu'il s'agit de lui sur la photo alors dans la jeune vingtaine.





Journée du cheval Canadien 2003

La présentation

Reprise du texte, Vol. 4, no 2, juin 2002, de François Bergeron, membre de l'AQCC
Instructeur à l'attelage par la FEC

UN SIMPLE PETIT RAPPEL . . .

- ✓ Les commandements comme l'arrêt, le pas et le trot sont la base en présentation. Ils doivent être exécutés à la demande du meneur et non au bon vouloir du cheval.
- ✓ Développer l'habitude du cheval à se placer au carré (les membres ensemble et bien appuyés au sol) sans bouger pendant de longues minutes.
- ✓ Pratiquer vos entrées et vos sorties d'une carrière de présentation.
- ✓ Votre animal doit vous suivre et non se laisser traîner ou vous traîner.

OÙ SE PLACE LE MENEUR ?

- ✓ Le meneur se situe du côté gauche du cheval, à la hauteur de l'épaule.
- ✓ Garder toujours une distance entre le cheval et vous soit environ la moitié de la longueur de votre bras. De cette manière, le cheval ne marchera pas sur vos talons.
- ✓ Tenir la laisse à environ 15 cm (6 pouces) du licou tout en étant sûr que l'on a en tout temps le plein contrôle sur l'animal peu importe son âge et son sexe.
- ✓ Lorsque l'on présente son animal, il faut s'aligner pour marcher et trotter face à l'évaluateur. La ligne droite est de rigueur.
- ✓ Quand vous tournez à un bout ou l'autre, le meneur tourne toujours par la droite. De cette façon, le meneur n'interfère pas entre le cheval et le juge.
- ✓ Lors de votre retour face au juge, pensez d'arrêter avec une bonne distance devant celui-ci. Soyez attentifs aux demandes et consignes du juge.

LA PRÉPARATION

- ✓ La préparation, c'est-à-dire laver le cheval, la coupe des poils excédentaires, peigner la crinière et la queue, le parage des sabots et pour les chevaux plus vieux, le ferrage, sont des étapes importantes.

Plus vous travaillerez autour du cheval, plus il portera attention à vous et vous respectera. Il se concentrera à savoir où vous êtes et qu'est-ce que vous attendez de lui.

Il faut investir des heures de pratique sur plusieurs semaines ou mois avant les compétitions. **Garder toujours en tête que si on veut aller vite avec un cheval, il faut aller lentement.** Un cheval est un être vivant et non une machine. Il ne faut surtout pas prendre pour acquis que si le cheval va bien chez soi, qu'il ira bien ailleurs. Pour vérifier votre niveau d'apprentissage, faites des simulations avec d'autres chevaux en même temps que vous dans vos pratiques.

Développer une confiance, une complicité avec notre animal. Comme toute activité, cela ne représentera pas une corvée pour votre cheval mais un jeu.

- ✓ Enfin un licou en cuir bien astiqué et bien ajusté à la tête du cheval vient mettre la touche finale à votre animal. Ceci est de mise pour les juments et les jeunes chevaux.

Dans le cas des étalons, il faut jouer de plus de prudence. N'oubliez pas que le cheval est beaucoup plus fort que nous. Une bride de selle anglaise est l'article idéal sur la tête de l'étalon pour une conduite sûre et sécuritaire. Pour faire le lien entre le meneur et l'étalon, une laisse de cuir avec chaîne est l'outil recommandé. La chaîne de la laisse passée sous le menton dans les anneaux du mors, vous procure un excellent contrôle.

Le présentateur, la tenue vestimentaire de celui-ci est de rigueur.



Pour les hommes, un habit classique, chemise et cravate, chapeau et gants sont de bon augure.



Pour les dames, la blouse traditionnelle, pantalon ou jupe-pantalon, chapeau à bord étroit et bien en place sur la tête et les gants sont de circonstance pour la présentation. Une chaussure à talons plats avec semelles antidérapantes qui vous procurera un pas sûr.

CONCLUSION

Donc, il faut conclure, que la présentation permet d'établir des bases solides avec votre cheval soit entre autres, l'arrêt complet et sans bouger, complicité, écoute et respect. C'est pourquoi il faut commencer plusieurs mois à l'avance. C'est tout aussi valorisant pour vous et pour votre élevage que les autres disciplines qui touchent le cheval. Maintenant à vos laisses et surtout... amusez-vous.

Journée du cheval Canadien 2003

Les inscriptions pour le 9 août 2003



ATTENTION, ATTENTION, veuillez lire attentivement les consignes suivantes :

- 1- Les inscriptions doivent se faire avant le 1^{er} août 2003 au coût de 25 \$ par cheval. Après cette date, y compris le matin même, le coût sera de 50 \$ par cheval.
- 2- L'habillement est important pour notre fierté et celle de la race du patrimoine ainsi que pour l'image véhiculée dans le public. Donc l'habit doit être adéquat pendant le déroulement de l'événement, à la réception de la récompense et lors de la présentation de tous les participants.
- 3- Réservation de stalles dans l'écurie F, côté Nord. 25 \$/jour chacune. 25 stalles disponibles, premiers arrivés, premiers servis.
- 4- Pour les inscriptions du Futurité et des concours, faites parvenir le coupon-réponse correspondant accompagné de votre chèque au montant cumulé correspondant aux activités choisies à l'ordre de : Association Québécoise du Cheval Canadien
Pour toute autre information concernant la Journée du cheval Canadien contactez
Lucienne Gravelle (514) 684-5299 ou Gérard Lambert (450) 632-4586

FUTURITÉ 2003

LES CLASSES POUR LE FUTURITÉ SERONT :

- Classes de conformation pour les poulains et pouliches :
 - de l'année
 - 2 ans
 - 1 an
 - 3 ans
- Classes d'attelage pour les 2 et 3 ans
- Classe d'équitation pour les 3 ans

Exigences : Être membre de votre « Association Québécoise du Cheval Canadien »
S'inscrire avant le 1^{er} août 2003 pour bénéficier du prix de 25 \$ au lieu de 50 \$ après cette date

Remarque : Un habillement de présentation, sans être nécessairement coûteux est toujours apprécié du public et ... des juges, en plus d'être requis par votre association. Et ce pour les 3 activités.

CONCOURS PETIT CHEVAL DE FER

Ce concours est réservé aux chevaux de 4 ans et plus et consiste en 4 étapes mettant en valeur la polyvalence de la race, soit : la force, l'agilité, la rapidité et l'obéissance.

- 1^{re} partie, à l'équitation : Consiste en un parcours avec des obstacles naturels comme ouvrir une barrière, passer sur une toile de plastique, reculer entre 2 perches, sauter 2 sauts de 18 pouces, etc.
- 2^e partie, à l'attelage : Tirer une traîne avec un poids de 500 livres sur 100 pieds
- 3^e partie, à l'attelage : Un parcours de cônes
- 4^e partie, à l'attelage : Parcourir une distance de 1/2 mille au trot le plus rapidement possible

***Pour les intéressés, une copie complète des règlements et épreuves du concours est disponible

CONCOURS PETIT CHEVAL DE FER - SECTION JEUNESSE (MOINS DE 18 ANS)

Exceptionnellement, il est possible qu'un même cheval soit utilisé par plus d'un participant junior si le propriétaire du cheval donne son accord écrit et signé. Le cheval doit être âgé d'au moins 6 ans.

Il est entendu que le parent ou le tuteur légal doit aussi donner son accord écrit et signé.

L'habillement exigé est celui qui est approprié au style choisi soit classique, western ou général. Pour le style général, le port de pantalon, chemise, cravate, chapeau et gants est de mise.

Par contre, il est obligatoire de porter des chaussures avec talons plats (pas d'espadrilles) et un casque sécuritaire qui doit pouvoir s'attacher.

Afin de mieux vous préparer, voici les différentes étapes qui seront à l'affiche :

Équitation commande : pas, trot assis, trot enlevé (sur la bonne diagonale ou épaule), galop, transition nette, arrêt (si quelqu'un bouge avant la prochaine commande, il est éliminé). On continue jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une seule personne.

Maniabilité au sol : Comme nous ne pouvons laisser conduire un jeune seul, celui-ci marche à côté du cheval en tenant en main les rênes de bride. Il doit circuler à travers un parcours de cônes à l'allure indiquée à l'entrée de la piste.

Pour fins de sécurité, un adulte l'accompagne avec une longe et ne doit intervenir qu'en cas d'urgence.

Habilité et endurance : Parcourir la distance d'un demi mille (ou moins si les participants sont trop jeunes) au trot seulement (pénalité d'une seconde par foulée de galop). Dans un parcours, il y aura 4 épreuves :

- ◆ Traverser un ruisseau (une étendue d'eau) sans hésitation.
- ◆ Reculer entre deux pôles 2 fois avec largeurs différentes.
- ◆ Prendre une balle ou un bâton sur ou dans un baril, le mettre sur ou dans un autre baril.
- ◆ Faire un cercle autour d'une chandelle sans la toucher.

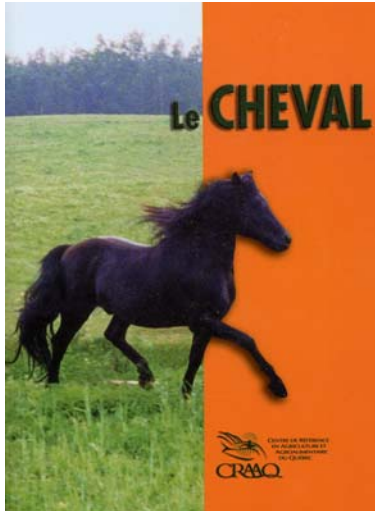
Parcours à obstacles : Dans un manège il y a des obstacles de tout genre, il y en a qui se franchissent au pas, d'autres se sautent. Chaque obstacle a des points affichés, la personne décide elle-même son parcours, tout se déroule à l'intérieur de 45 secondes. Le temps débute lorsque la ligne de départ est franchie. Lorsque le « 45 secondes » est sifflé, il faut aller le plus rapidement possible retraverser la ligne de départ pour arrêter le chronomètre. Le vainqueur est celui qui aura le plus de points et le temps sépare les égalités de points.

Pour plus d'information, contactez Anne Bélanger, responsable de l'activité. (819) 382-2307 ou par courriel à diva56_98@yahoo.ca



Chronique du livre

Texte de Guy Boissé, membre de l'AQCC



l'aspect juridique en rapport avec le cheval.

Il est très rare que l'on puisse avoir de la documentation de pointe sur le cheval adaptée à notre spécificité québécoise. Ce guide en est rempli ! C'est, en fait, une petite encyclopédie de poche (format livre) sur cet animal. On y trouve de tout sur le cheval et son environnement : aspect socio-économique, santé et nutrition, génétique, logement, conformation, activités équestres, etc., y compris les adresses de ressources gouvernementales et les lois et règlements relatifs au cheval qui peuvent intéresser ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine équin.

Abondamment illustré de graphiques, dessins et photos, chaque fin de chapitre possède sa bibliographie si l'on veut poursuivre ses recherches. Un glossaire et un lexique bilingue complètent l'ouvrage. L'information est très actuelle :

On l'attendait depuis longtemps, il est enfin arrivé : le guide cheval du CRAAQ.

Le cheval Canadien est à l'honneur dans ce guide puisqu'il apparaît en couverture. De plus, des membres éminents de notre association y ont participé : Mme Darkise St-Arnaud, à titre de présidente du Comité cheval du CRAAQ et M. Yves Bernatchez, avocat responsable du chapitre ayant trait à

on va même jusqu'à parler des médecines alternatives : acupuncture, homéopathie, ostéopathie, phytothérapie, pour le traitement des troubles de santé.

Le guide est le résultat d'un travail soigné. Il n'est, par contre, pas parfait : les planches des systèmes nerveux, digestif, musculaire, respiratoire, circulatoire et osseux, entre autres, sont petites. Pour de vieux yeux, cela représente un obstacle, un frein à la connaissance. Certaines explications sont parfois difficiles à suivre : par exemple, ce qu'on dit des proportions en page 151. On aurait eu avantage à simplifier la formulation des phrases. En outre, la définition de prognathisme, page 203, ne correspond pas à ce qui est véhiculé dans le Guide du juge de chevaux du CCRC (1996), ni à la définition que l'on retrouve dans le Petit Robert. Cependant, ces quelques « perles » ne devraient pas nous empêcher d'acquiescer le bouquin.

Un ouvrage que je vous recommande grandement malgré son prix que je considère élevé pour les modestes moyens.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. Le cheval. CRAAQ. c2003, 405p. ISBN 2-7649-0098-8

Prix : 68 \$ taxes incluses. Les frais de transport sont de 4,01 \$, pour un total de 72,01 \$.

On peut se procurer le volume à l'adresse suivante :

- * Distribution de livres Univers, 845, Marie-Victorin, Saint-Nicolas, Qc, G7A 3S8 (418) 831-7474 ou 1-800-859-7474 Télécopieur : (418) 831-4021
- * Site Internet www.craaq.qc.ca

Texte de Lucie Ricard, membre de l'AQCC

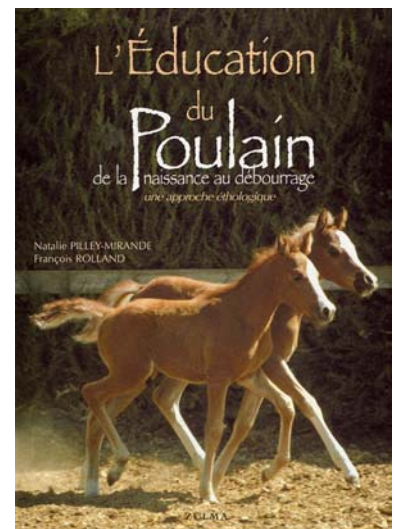
Note de la rédaction : Dans cette édition de juin, en plus de la chronique du livre habituelle, nous vous présentons une critique de livre que nous avons reçue d'une de nos membres éleveurs de Canadiens, Lucie Ricard.

L'arrivée du printemps signifie aussi pour beaucoup d'entre nous la naissance de nos chers poulains. Pour certains, c'est le énième et pour d'autres, c'est le premier, l'ultime. Malgré que depuis 13 ans nous en sommes à notre + ou - 35^e poulain, c'est avec grand intérêt que j'ai enfin pu mettre la main sur un livre qui traitait du sujet de A à Z et de plus en français. « **L'éducation du poulain de la naissance au débouillage, une approche éthologique** », par Natalie Pilley-Mirande et François Rolland est un vrai petit bijou.

Il traite dans des termes simples d'une foule de renseignements et répond à de nombreuses questions, autant sur la préparation de la jument et la naissance du petit, gestes à poser, etc. que sur les premiers jours ainsi que les premiers mois. Un chapitre d'une vingtaine de pages est consacré au sevrage. Il aborde aussi son éducation jusqu'à l'âge de deux ans. En parallèle, les auteurs nous relatent des moments vécus avec deux poulains qu'ils ont élevés et nous donnent aussi plein d'astuces face à toute sorte de situations.

Ce livre demeure le meilleur outil de travail que j'aie pu trouvé à date. Il me confirme dans certaines méthodes que j'utilisais déjà et il m'a donné aussi plein d'autres idées qui m'aideront sûrement vers mon unique but, soit élever des poulains civilisés.

Natalie Pilley-Mirande, François Rolland
L'éducation du poulain de la naissance au débouillage, une approche éthologique. Ed. Zulma, c2002. 218p. ISBN 2-84304-206-2 (environ 45 \$ + taxes)





Un membre nous a fait parvenir une question d'ordre légal à laquelle M^e Charbonneau a bien voulu répondre.

Vous êtes toutes et tous invités à nous faire parvenir des questions d'ordre légal que nous transmettrons à M^e Charbonneau.

La date limite pour nous les faire parvenir afin qu'elle puisse répondre au prochain numéro est le 15 juillet 2003.

Question pour M^e Charbonneau :

Je suis éleveur de chevaux Canadiens et en tant que tel j'ai une assurance responsabilité qui me couvre pour mes chevaux que ceux-ci soient à ma ferme ou non. Cette même assurance dans mon cas couvre aussi mes chevaux en cas de blessures ou en cas d'accidents qui auraient pour effet d'en perdre un que ce soit par la foudre, accident, pendaison, etc.

Par contre en plus de mes chevaux, je garde également à ma ferme la jument de mon fils et deux chevaux appartenant à une autre personne. De plus, occasionnellement, certaines personnes amènent chez moi des juments pour la période des saillies. Toutes ces personnes ont également une assurance responsabilité qui couvre leurs chevaux.

Dernièrement mon assurance responsabilité arrivait à échéance et après discussion avec mon assureur celui-ci m'a conseillé d'extentionner mon assurance responsabilité pour des chevaux d'autrui qui sont gardés à ma ferme (que ce soit celle de mon fils ou autre) m'expliquant que l'assurance responsabilité de ces personnes s'appliquait quand ils étaient en contrôle de leurs chevaux mais que la mienne s'appliquait quand ils étaient sous ma garde ou dans mes champs. Résultat j'ai donc extentionné mon assurance responsabilité pour 5 chevaux d'autres personnes (environ 20 \$ pour chaque cheval par année) qui pourraient être sous ma garde ou dans mes champs de sorte qu'en tout temps je puisse avoir sur ma ferme cinq chevaux autres que les miens et que mon assurance me couvre.

Ma question pour M^e Charbonneau est la suivante :

Mon assureur avait-il raison de me suggérer d'extentionner mon assurance responsabilité pour des chevaux propriété d'autres personnes et si oui pouvez-vous nous expliquer la notion de garde et responsabilité.

Gérard Lambert

Réponse de M^e Charbonneau

Votre assureur avait effectivement raison de vous suggérer de prolonger votre couverture d'assurance.

Cette recommandation de votre assureur origine de l'article 1466 alinéa 2 du Code civil du Québec.

Cet article se lit comme suit en entier :

“article 1466 Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fut sous sa garde ou sous celle d'un tiers, soit qu'il fut égaré ou échappé.

La personne qui se sert de l'animal en est aussi, pendant ce temps, responsable avec le propriétaire.”

En effet, votre assureur considère qu'on pourrait prétendre que vous vous servez des animaux dont vous avez la garde et ainsi engager votre responsabilité.

Comme je vous le mentionnais dans ma première chronique, il semble que compte tenu du libellé de l'article, on cumulera les deux responsabilités, celle du propriétaire et celle de l'utilisateur.

En ayant chez vous des animaux autres que les vôtres, vous en exercez la garde. Cette garde n'est pas toujours considérée uniquement comme une garde physique. Elle est aussi parfois considérée comme juridique.

Lorsqu'elle est considérée comme étant juridique, elle produit des effets comme la responsabilité.

De fait, l'article 1465 du Code civil du Québec stipule :

“article 1465 Le gardien d'un bien est tenu de réparer le préjudice causé par le fait autonome de celui-ci, à moins qu'il prouve n'avoir commis aucune faute.”

C'est donc dire qu'afin de vous préserver d'une réclamation quelconque, il est effectivement des plus prudents d'être assuré puisque la garde d'un animal peut entraîner votre responsabilité.

Cette responsabilité peut être partagée avec le propriétaire de l'animal mais pourrait aussi vous être entièrement imputable.

L'on retrouve cette même notion de garde et de responsabilité chez les humains. En effet, l'on considère dans notre droit que le gardien d'un enfant mineur peut être tenu responsable des faits du mineur à l'article 1460 du Code civil bien que ce ne soit pas son enfant.

Notre régime de responsabilité peut rendre le gardien de quelqu'un, de quelque chose ou d'un animal responsable.

Ce qui revient à dire que le gardiennage engendre pour l'un des droits et pour l'autre des obligations.

J'espère que ce bref exposé aura répondu à votre question.



Méli-mélo

**S
I
R
O
P
D'
É
R
A
B
L
E**

Cette année encore l'AQCC a procédé au tirage de 4 litres de sirop d'érable parmi ses membres.

Et l'heureux gagnant est monsieur Jérôme B. Aumond.

Bravo Jérôme !

Voici une adresse électronique des plus intéressantes pour les éleveurs

Anne Bélanger nous fait partager sa collection de belles photos d'étalons des grandes lignées. Jetez-y un coup d'œil, vous ne le regretterez pas !
<http://groups.msn.com/2p0>
et cliquer sur « **Image** » à gauche de l'écran.

Stage demandé

Un jeune homme de 15 ans est à la recherche d'un stage d'été pour être en contact et prendre de l'expérience avec les chevaux. Ce stage ne serait pas rémunéré. Il habite Repentigny. Pour plus de détails, contactez le secrétariat.

François Bergeron,
membre de l'AQCC,
est nommé président du
Comité attelage de la FEQ

La Fédération équestre du Québec s'est dotée d'un nouveau comité, Comité attelage, visant à promouvoir le sport et « le plaisir d'apprendre à bien faire les choses » dans le domaine de l'attelage.

Félicitations M. François Bergeron et bonne chance dans vos nouvelles fonctions !

Pensées équines...

Le cheval d'un paysan n'est jamais boîteux ou en mauvaise forme. Il ne refuse pas son mors, et ne bute pas, ni des antérieurs ni des postérieurs.

Comme son maître, il n'est pas prétentieux. Il ne se cabre ni ne caracole, il ploie le garrot et laisse tout un chacun admirer sa beauté. Il est toujours partant, toujours prêt à faire son travail de cheval.

Anthony Trollope

J'ai toujours eu de bonnes montures. Je suis passionné de chevaux, me suis toujours vanté d'avoir le plus rapide trotteur de la province. Je n'ai pas fait de grands pas dans le monde, j'éprouve donc doublement le plaisir de ne pas être dépassé sur la route.

Thomas Chandler Haliburton (1796-1865)

L'ÉTALON ET LA JUMENT DE L'ANNÉE 2003

Qui seront nommés étalon et jument de l'année? Les mises en candidatures sont toujours ouvertes. Vous avez encore des possibilités pour présenter votre animal à ce titre.

Rappelons que ce concours organisé par votre Association vise à honorer le mâle et la femelle qui, à l'intérieur des critères de la race, ont le plus contribué à faire avancer la race ou à faire la promotion du cheval Canadien.

Toute candidature soumise sera étudiée par un comité d'examineurs.

Vous devez faire parvenir une photo de votre animal ainsi qu'une lettre expliquant les motifs pour lesquels vous croyez ce sujet méritant. Vous expédiez le tout à votre secrétaire avant le 1^{er} novembre 2003.

Bonne chance à toutes et tous !

Exposition de Lachute 17 juillet 2003

Comme l'an passé, l'AQCC tiendra un kiosque d'information à l'Exposition de Lachute.

Si vous avez quelques heures, venez nous rencontrer.





Beau sourire, belle bouche...

Un peu d'histoire...

À l'origine le cheval était un animal continuellement au pâturage, broutant de l'herbe fraîche. La dentition et l'anatomie de la région buccale du cheval se sont donc adaptées à ce mode alimentaire.

L'anatomie buccale du cheval lui permet donc de détecter les aliments, d'en faire la préhension (contrairement à nous, ses pattes ne lui sont d'aucune utilité !), de les mastiquer et de débiter la digestion des fourrages. En domestiquant et en confinant le cheval, l'humain a modifié son comportement alimentaire, beaucoup moins de temps est dorénavant consacré à la pâture et l'herbe fraîche a été remplacée par le foin sec, les grains et autres concentrés, le tout servi en quelques repas.

Un peu d'anatomie...

Chez le cheval, toutes les régions de l'anatomie buccale ont une fonction bien précise afin de permettre l'alimentation et d'assurer une digestion adéquate. Les lèvres et les incisives servent à la préhension des aliments, mais ces dernières ont aussi une action tranchante. Quant aux prémolaires et molaires, elles ont comme fonction de bien broyer les aliments en assurant la mastication. La nourriture ingérée est ainsi bien préparée pour la digestion s'effectuant dans l'estomac et les intestins. Toutes les structures ci-haut mentionnées sont supportées par une ossature, musculature, réseaux sanguin et nerveux assurant toute une performance !



Tout comme chez l'humain, les chevaux possèdent une dentition de lait (incisives et prémolaires) qui fait place graduellement à la dentition adulte. L'éruption des premières dents adultes a lieu autour de 2 ½ ans et se termine à l'âge de cinq ans.

Certains chevaux possèdent des dents de loup. Il s'agit de la première prémolaire, plus souvent présente à la mâchoire supérieure mais aussi possible à la mandibule. Il arrive que le mors cause de la douleur au niveau de cette petite dent. Si tel est le cas, la dent est retirée. Il n'y a pas de dent de loup de lait, seulement une dent adulte et son éruption débute vers l'âge de 5-6 mois.

Aussi, les mâles possèdent deux canines à la mâchoire supérieure et inférieure, chez les femelles, ces canines sont absentes ou rudimentaires.

Autre fait particulier au cheval, il y a une pousse continue de sa dentition. En effet, les dents poussent continuellement et s'usent graduellement à la suite de la mastication. En raison de la différence de largeur entre la mâchoire supérieure et

inférieure, l'usure des prémolaires et molaires peut se faire de façon inégale, causant ainsi des pointes dentaires pouvant blesser la joue ou la langue de l'animal. Par ailleurs, le mode alimentaire du cheval domestiqué ne permet pas une usure dentaire aussi efficace que le cheval constamment en pâture, puisque l'herbe fraîche contient de la silice ayant un effet abrasif très bénéfique pour les dents du cheval.

Un peu de soins vétérinaires...

Soins préventifs

Pour la santé de votre cheval, il est important de lui faire subir un examen dentaire annuellement. En effet, un problème dentaire peut être la cause de troubles tels que des coliques, de l'amaigrissement chronique...

Un premier examen est conseillé dès la naissance afin de détecter toutes malformations ou maladies congénitales. Par la suite, vers l'âge de deux ans les dents de loup sont extraites si elles sont la cause de problèmes. Lors des examens annuels suivants, un râpage des pointes dentaires est effectué au besoin afin d'optimiser la mastication et d'éliminer les blessures buccales.

Il arrive parfois qu'une prémolaire de lait soit retenue sur la prémolaire adulte. Le terme « cap dentaire » est utilisé afin de décrire cette anomalie. Ce problème survient chez les chevaux âgés de 3 à 4 ½ ans et est souvent associé à de l'anorexie. On remédie simplement à cette situation en séparant le cap dentaire de la dent sous-jacente.

Soins curatifs

Malgré tous les efforts de prévention, il arrive que le cheval soit atteint de pathologies reliées à la région buccale. Sans vous détailler les différentes maladies, voici quelques symptômes qui doivent vous mettre la puce à l'oreille.

- Si votre cheval échappe de la nourriture lorsqu'il mange ou qu'il recrache sa bouchée de foin.
- Refus de manger.
- Perte de poids.
- Mauvaise haleine.
- Sang ou quantité excessive de salive dans la bouche.
- Écoulement provenant du mandibule ou maxillaire.
- Enflure de la région faciale.

Si votre cheval présente un de ces symptômes, vous devez contacter votre vétérinaire.

Toutefois, avec de bons soins préventifs et une saine alimentation, votre cheval saura conserver toutes ses dents et son sourire!



LE CHOIX DES CHAMPIONS

Jim Lewis Agri-Nutrition (1984) Inc.
Vankleek Hill, Ontario

Suppléments et fortifiants pour chevaux performants de toutes disciplines, croissance et reproduction.

Norme de rendement élevé.

Seize produits spécialisés disponibles :

1. EQUINE-O-FORM. Ration quotidienne pour jument gestante, en lactation et pour jeunes chevaux en croissance.
2. EQUINE-O-PREM. Tonique quotidien pour toutes catégories de chevaux.
3. EQUINE-O-LYTE. Électrolyte pour chevaux à l'entraînement intensif.
4. EQUI-CALPHOS. Source de calcium élevée, facilement assimilable, pour les jointures.
5. EQUINE-O-ZYME. Culture de levure pour stimuler les processus de digestion.
6. EQUI-SELEN-E. Supplément de sélénium et vitamine E pour combattre les carences.
7. BIOTINA 15-B-11. Pour remédier aux problèmes de sabots.
8. WINNERS EDGE (en cube). Mélange haute teneur en vitamines pour chevaux en activités intensives.
9. HORSE SENSE. Pour calmer l'anxiété chez les chevaux.
10. SPORT HORSE SUPREME. Tonique quotidien spécialement pour chevaux en entraînement à la compétition.
11. PRO HORSE SUPREME (en cube). Mélange haute teneur en vitamines E et du complexe B plus oligo-éléments.
12. THIA-PREM. Supplément de thiamine (B-1) pour chevaux nerveux.
13. TIE-DOWN. Pour chevaux à l'entraînement intensif. Détoxifiant pour empêcher les crampes musculaires.
14. EX-RABDO-PREM. Source de vitamine E.
15. CARBO-PREM. Source d'énergie hautement assimilable.
16. JOINTLUBE. Pour remédier aux faiblesses et maux des jointures.

Les suppléments ou toniques quotidiens sont nécessaires, ceci étant dû maintenant aux déficiences en minéraux et vitamines des fourrages et grains des cultures actuelles.



FAIT AU CANADA PAR

MADE IN CANADA BY

JIM LEWIS AGRI-NUTRITION (1984) INC.

**R.R. #2, Vankleek Hill
Ontario CANADA K0B 1R0**

Tel.: (613) 678-2648 Fax: (613) 678-2038

Livraison partout en Amérique du Nord

**Pour connaître le dépositaire des produits
Jim Lewis Agri-Nutrition le plus près
de chez-vous, contactez-nous.**



Annoncez dans votre journal

*Une annonce, c'est vraiment pas cher !
Servez-vous de votre journal et rejoignez des centaines
d'adresses
où l'on retrouve des mordus du cheval Canadien.*

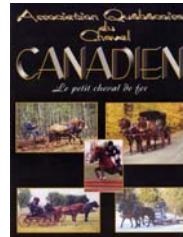
Voici les tarifs spéciaux pour les membres.

4 lignes ou 20 mots :	10 \$
Carte d'affaires :	20 \$
Une demi-page :	50 \$
Pleine page :	80 \$

Non membres : Double du prix
Publicité commerciale : Tarif selon entente

À VENDRE

Pouliche, 2 ans : Lily # 9225, noire, nez brun.
Père Tonnerre # 5923.
Mère Daisy # 7076 (Enclos d'or, classification AQCC).
Demandez Francine ou laissez message.
(450) 772-1173



Pour vous procurer votre
exemplaire du catalogue
d'éleveurs 2003 de l'AQCC,
voir feuille de Coupons-réponses
à découper jointe au journal.

La fête des moissons

Texte de Jean Guilbert, membre de l'AQCC



LA FÊTE DES MOISSONS 2003 Hommage à la paysannerie québécoise

Saint-Maurice, dans le comté de Champlain, sera l'hôte de la septième FÊTE DES MOISSONS les 23 et 24 août prochain. L'objectif de l'événement est de mettre en valeur le patrimoine lié au travail de la terre



et les activités artisanales qui en découlent. L'utilisation du cheval de trait dans l'ensemble des démonstrations distingue cet événement et, de ce fait, le rend unique en son genre au Québec. À cette occasion, nous faisons la démonstration des travaux du sol et des récoltes à l'aide



de machineries à chevaux. En plus des activités aux champs, des bâtiments de ferme sont pour l'occasion transformés en lieu d'exposition d'outils anciens, de kiosques de produits de la terre et abrite des artisans

au travail. À l'extérieur, des enclos présentent les animaux de la ferme. Une nouveauté pour le samedi soir, en plus du souper « **gastronomie du terroir** », il y aura au moment du dessert des conteurs qui liront des extraits de la poésie du terroir. Même notre patrimoine littéraire est à l'honneur, récital suivi par de la **musique de danse traditionnelle** avec orchestre. À cette occasion, nous retrouverons l'accordéoniste Gaston Nolet, le violoneux Denis Maheux et le gigueur Serge Mathon. Le dimanche 24 août sera aussi une journée particulière. En plus des activités habituelles de « **conjuración des sauterelles** » et de travaux aux champs avec les chevaux, nous rendrons un hommage particulier aux « **ouvreurs de pays** ».

En effet, nous recevrons une délégation de personnes de l'Abitibi qui ont contribué à la naissance ou à la survie de nouvelles paroisses de colonisation en ce **pays neuf**. D'ailleurs, l'un d'eux, notre invité surprise, qui a laissé sa marque dans les films du réalisateur Perrault de l'**Office National du Film**, habite la région de **Champneuf**.



Bienvenue à tous ! Pour information, Jean Guilbert - (819) 372-0414 - jean.guilbert@clafleche.qc.ca

Note : Votre association, l'AQCC, aura son kiosque sur place.



Invitation à la Journée du cheval Canadien 2003

JOURNÉE DU CHEVAL CANADIEN 2003 DE L'AQCC Samedi 9 août 2003 AU MAGNIFIQUE PARC ÉQUESTRE DE BLAINVILLE

Chemin du Plan-Bouchard à Blainville

Éleveurs,
propriétaires,
co-propriétaires,
cavalières et
cavaliers :



Vous êtes
les bienvenus !
Participez
en grand
nombre !

Il y en a pour tous les goûts : Futurité (poulains et pouliches de l'année, d'un an, de 2 ans et de 3 ans, classes d'attelage et classes d'équitation), Concours Petit cheval de fer et Concours Petit cheval de fer - Section Jeunesse et des démonstrations de toutes sortes !

À noter que tous les sympathisants de même que les amateurs du cheval Canadien sont les bienvenus. Voir les modalités aux pages centrales et les formulaires d'inscription en pièces jointes.

Déroulement de la journée

8 h 30 Accueil

9 h 30 Futurité 2003

11h 30 Pique-nique : chacune et chacun apporte son repas. Il y aura aussi un casse-croûte sur place.

13 h Concours Petit cheval de fer - Section Jeunesse



15 h Concours Petit cheval de fer

17 h Possibilité de démonstration Selle amazone
Samuelle Ducrocq

Démonstration Attelage
Walter Kaeslin

Numéro fantaisiste
Deb Ottier

18 h 30 Proclamation de la grande
championne et du grand
champion du Futurité

Remise des trophées

Cocktail de remerciement
pour toutes celles et ceux
qui seront sur place

